

élément indispensable du nouveau concept de sécurité européenne.

Ces principes sont les suivants : premièrement, cela devrait être un régime qui n'excluerait pas d'autres mesures, qui les compléterait et élargirait leur fonctionnement. Le régime Ciels Ouverts devrait entraîner la transparence des activités militaires mais, plus encore, il devrait faciliter la vérification des accords sur le désarmement.

Deuxièmement, cette initiative devrait être un régime démocratique. Cela signifie que les participants seraient les états souverains, à titre individuel. Les états devraient bénéficier, dans une égale mesure, du régime Ciels Ouverts, quelle que soit leur taille et leur capacité technique et l'accord devrait être ouvert à certains états non participants à cette présente Conférence, quoique la question demande encore à être étudiée avec soin.

En troisième lieu, le régime devrait être opérationnel. Après tout, nous ne recherchons pas simplement un symbole politique des temps nouveaux. L'équilibre coût/bénéfice sera l'aune avec laquelle on mesurera son efficacité. Cela doit être un régime rentable. Son efficacité signifie, d'autre part, que collision et complication seraient éliminées et qu'on respecterait les règles de sécurité aérienne et l'intérêt des états de transit. Avant tout néanmoins, il convient de mettre en exergue la sécurité de tous les états participants.

La Pologne évalue également la notion de ciels ouverts sous l'angle de sa propre situation géopolitique et géostratégique. Nous nous trouvons dans une zone densément peuplée et sensible du continent. La Pologne s'efforcera de faire refléter cette situation particulière de la région dans l'accord.

Monsieur le Président, bien des questions techniques devront trouver une solution avant que la notion de Ciels Ouverts puisse devenir réalité. Nul doute que cette tâche exigera temps et énergie. Les diverses solutions ont chacune leur mérite. Toutefois, je suis convaincu que les valeurs politique et militaire inhérentes à un accord sur les Ciels Ouverts, l'emporteront sur les détails. C'est dans cet esprit que la délégation de la Pologne s'efforcera de contribuer à nos efforts.

Monsieur le Président, j'ai parlé en anglais car, pour des raisons rédactionnelles, j'ai préparé mon texte en me servant de la langue de Shakespeare; mais je n'aimerais pas d'arriver à la fin de mes remarques sans m'avoir exprimé en français, la langue d'un pays dont la culture est tellement chère au monde entier, à l'Europe et au coeur de chaque Polonais. Et je n'oublie pas que c'est l'une des langues officielles de notre hôte.

La France, tout spécialement par sa présidence de la Communauté Européenne, a fait une grande contribution à l'appui des changements démocratiques en Europe Centrale, ces changements permettant notre réunion d'aujourd'hui dans l'esprit de solidarité.